

GAZETTE DES CARTABLES

Année 2021-2022



ÉDITO

La nouvelle présentation de *La gazette des cartables* doit la rendre plus accessible à toutes les familles qui souhaitent repérer et situer les principales ressources éducatives de notre commune. Elle met à leur disposition des informations concernant les écoles, les activités périscolaires et extrascolaires, les centres de loisirs, ainsi que des renseignements pratiques utiles aux parents ou aux jeunes qui souhaitent accéder aux différents services mis à leur disposition.

Cette rentrée marque une nouvelle étape dans la politique éducative de notre commune avec la mise en œuvre du Projet éducatif de territoire (PEdT) 2021/2024 élaboré au cours des six derniers mois grâce à la mobilisation de l'ensemble des partenaires concernés.

Celui-ci s'inscrit dans la continuité des précédents et met l'accent sur de nouvelles orientations et priorités qui renforcent les actions d'éducation à la citoyenneté :

- Il concerne désormais tous les enfants et les jeunes de la naissance à l'âge adulte.
- Il prévoit d'élargir son champ d'action à tous leurs temps de vie.
- Il conforte la participation citoyenne des acteurs éducatifs professionnels et associatifs, des parents dans leur diversité ainsi que des jeunes eux-mêmes.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à celles et ceux qui ont apporté leur concours à son élaboration en participant aux comités de pilotage, aux ateliers ou en répondant aux questionnaires destinés à recueillir leurs propositions.

Nous tenons également à remercier celles et ceux qui vont participer, dans un contexte sanitaire difficile, à faire vivre le PEdT : directeur et directrices des écoles, enseignantes et enseignants, assistantes et assistants d'éducation, ATSEM, animatrices et animateurs, intervenants de l'éducation populaire ainsi que tous les personnels des services municipaux.

Leur action est en effet décisive pour créer un environnement éducatif de qualité permettant à chacune et à chacun de s'épanouir et d'acquérir les compétences indispensables pour réussir son insertion sociale et professionnelle.

Soyez assurés de notre total engagement pour travailler aux côtés de celles et ceux qui aident les enfants et les jeunes à devenir des citoyennes et des citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne rentrée.

L'Adjoint chargé de l'éducation,
de l'enfance et du projet éducatif



Noël MARGERIT

Bien cordialement.

Le Maire



Guillaume LISSY

SOMMAIRE

COORDONNÉES

Ecoles, Rased et sites périscolaires.....	4
Plan de ville	5

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Accueil des enfants à besoins spécifiques	6
Transport scolaire.....	7
Restauration scolaire - Les menus.....	7
Travail personnel	7

MERCREDIS

Centre de loisirs mercredi	8
École des sports	8

VACANCES

Maternels.....	9
Elémentaires	9

MULTISPORT VACANCES

9

PETITE ENFANCE

La crèche familiale Mille et une pattes...11	
Accueil collectif multi-accueil	
L'île aux enfants.....11	
Accueil collectif multi-accueil : crèche	
Anne Sylvestre, les Fabulettes	11
Le Ram, relais assistants maternels.....	11

SERVICE JEUNESSE

Pour les 11-17 ans	12
Accueils périscolaires	12
Accompagnement scolaire	12
Point information au soutien des projets jeunes	12

COLLÈGE, LYCÉE.....

12

MODALITÉS PRATIQUES

Informations familles	13
Portail famille.....	13
Gestion des présences et annulations sur les temps périscolaires	13
Modalités de paiement	13
Dossier inscription scolaire, dérogations.....	14
Dossier unique inscription aux activités périscolaires et extrascolaires	15



Réalisation : service communication - Photos : service communication et Adobe Stock
Impression : Notre Dame, Montbonnot - Imprimé avec des encres végétales sur papier en
provenance de forêts aménagées et exploitées de façon durable et responsable.
Tirage 1300 exemplaires. Dépôt légal à parution.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- **Chamrousse** ①
Mme SAINT-PIERRE
97, rue de l'Industrie
Tél. 04 76 84 27 14
ce.0382328z@ac-grenoble.fr
- **Moucherotte** ②
M. VARVAT
8, rue de la levade
Tél. 04 76 96 09 57
ce.0382929c@ac-grenoble.fr
- **Vercors** ③
Mme PEREIRA
5, rue Aimé Bouchayer
Tél. 04 76 84 27 13
ce.0382646v@ac-grenoble.fr
- **Village** ④
Mme DESPRES
28, avenue Hector Berlioz
Tél. 04 76 21 49 96
ce.0381271a@ac-grenoble.fr

ÉCOLES MATERNELLES

- **Chamrousse** ⑤
Mme BENHAFED
124, rue du Progrès
Tél. 04 76 96 67 85
ce.0381563t@ac-grenoble.fr
- **Moucherotte** ⑥
Mme DOMENGET
17, rue du Moucherotte
Tél. 04 76 96 03 59
ce.0381266v@ac-grenoble.fr
- **Vercors** ⑦
Mme CARAU
9, allée des Balmes
Tél. 04 76 27 31 82
ce.0381265u@ac-grenoble.fr
- **Chartreuse** ⑧
Mme ROULET
2, rue de Cartale
Tél. 04 76 96 30 40
ce.0381857m@ac-grenoble.fr

RASED

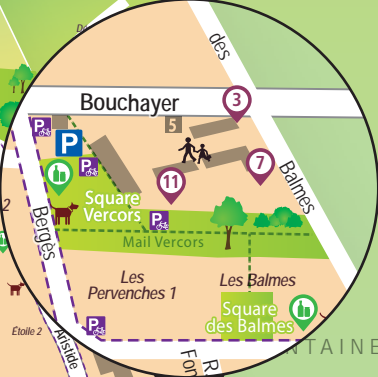
(Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

- Une institutrice spécialisée intervient sur toutes les écoles de Seyssinet-Pariset.
- Une psychologue scolaire de l'Éducation Nationale, Tél. 06 73 82 27 96
- UPE2A (Unité pédagogique pour les enfants allophones arrivants). Une institutrice spécialisée intervient sur les écoles élémentaires de Seyssinet-Pariset.

SITES PÉRISCOLAIRES

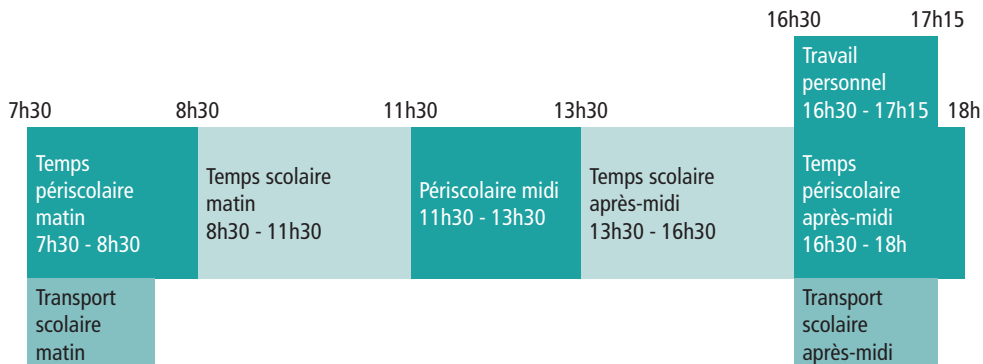
- **Chamrousse** ⑨
M. MATONE
101, rue de l'Industrie
Tél. 04 76 96 72 11
- **Moucherotte** ⑩
Mme BARAGGIA
15, rue du Moucherotte
Tél. 04 76 96 85 65
- **Vercors** ⑪
Mme RONCCHIETTO
Mail Vercors
Tél. 04 76 27 15 55
- **Chartreuse** ⑫
Mme CACI
4, rue de Cartale
Tél. 04 76 70 06 43





ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les enfants sont accueillis sur les sites périscolaires de la manière suivante :



ACCUEIL DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

L'accueil des enfants à besoins spécifiques implique la prise en compte de la diversité de tous les enfants. L'admission de ces enfants doit être assurée de manière réfléchie et en partenariat avec les parents.

Les régimes et les allergies de l'enfant

Les enfants présentant des troubles de santé connus pourront être acceptés sous réserve de la mise en place d'un Contrat d'accueil individualisé (CAI) en complément du PAI scolaire. Il s'agit d'un dossier spécifique à retirer auprès du service enfance et vie scolaire :

- CAI santé, en cas de maladie de longue durée, diabète, asthme...
- CAI alimentaire, en cas d'intolérance à un aliment.

Pour un "CAI alimentaire", le repas sera fourni par les parents.

Pour les enfants inscrits en accueil de loisirs mercredis et/ou vacances scolaires : penser à fournir les médicaments avec les instructions nécessaires sur les lieux correspondants.

Attention : tout dossier non réalisé, engage la responsabilité des familles. Pour toute situation particulière, un rendez-vous avec le responsable du service enfance et vie scolaire, la coordinatrice enfance ou le responsable du site périscolaire sera proposé aux familles.





TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire fonctionne tous les jours scolaires, dès le premier jour d'école, jeudi 2 septembre 2021.

Un accompagnateur assure la surveillance des élèves lors des transports.

Haut de la commune

A destination des écoles Village (élémentaire) et Moucherotte (maternelle et élémentaire) pour les élèves domiciliés dans le haut de la commune.

Quirole-Percevalière

A la suite de la concertation concernant ce trajet, les modalités d'organisation restent à définir. Nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du service enfance et vie scolaire.



RESTAURATION SCOLAIRE LES MENUS

Les menus sont disponibles chaque semaine sur les sites périscolaires, sur la page d'accueil du portail famille et en consultation à l'accueil du service enfance et vie scolaire.

TRAVAIL PERSONNEL

Le travail personnel est proposé sur tous les sites et débutera le lundi 4 octobre 2021. Il aura lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h45 à 17h15.

Cet atelier permet aux enfants d'avancer leur travail scolaire dans le cadre d'une étude surveillée, encadrée par des enseignants ou des animateurs.



MERCREDIS

Les enfants sont accueillis sur le site Chartreuse de la manière suivante :

7h30	8h45	12h15	13h30	16h30	18h
Temps d'accueil Arrivées 7h30 - 8h45	Matin sans repas 7h30 - 12h15, départs échelonnés de 11h30 à 12h15				
	Matin avec repas 7h30 - 13h30				
	Journée 7h30 - 18h				Temps d'accueil Départs 16h30 - 18h
			Après-midi sans repas 13h - 18h, arrivées échelonnées de 13h à 13h30		

CENTRE DE LOISIRS MERCREDI

Public accueilli

- Maternels (de 3 à 6 ans)
- Élémentaires (de 6 à 11 ans)

Lieu de l'accueil et coordonnées

Site Chartreuse - 4, rue de Cartale
Tél. 04 76 70 06 43/ 06 74 53 31 52

Plan mercredi

Sont visés, les objectifs suivants :

La complémentarité et la cohérence

éducative des différents temps de l'enfant.

- L'accueil de tous les publics
- La mise en valeur de la richesse du territoire
- Le développement d'activités pédagogiques de qualité

Ateliers : les activités proposées s'appuient sur les savoirs-faire des animateurs, des différents services de la collectivité (école des sports, bibliothèque, CRC, L'ilyade...) et de divers partenaires.

ÉCOLE DES SPORTS

L'objectif est de permettre aux enfants, de la grande section de maternelle au CM2, d'accéder à des pratiques sportives diversifiées adaptées à leur âge : découvertes et initiations sportives (ultimate, baseball, touch rugby, badminton, jeux de cirque, athlétisme...).

9h30 10h15 11h15 12h15

Maternelle grande section 9h30 - 10h15	CP/CE1 10h15 - 11h15	CE2/CM1/CM2 11h15 - 12h15
--	-------------------------	------------------------------



Informations

Inscriptions à l'année : 24 places
Renseignements et inscriptions en septembre 2021 au service enfance et vie scolaire.

Lieu

Au gymnase Louis Carrel
(derrière la mairie) - Rue Roger Barbe
38170 Seyssinet-Pariset

VACANCES

Le service propose des activités diversifiées parmi lesquelles : activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques, cuisine, grands jeux ainsi que des sorties à la journée.

Des thématiques sont proposées pour chacune des périodes de vacances.

Les programmes d'activités sont remis à la demande le premier jour de fonctionnement du centre.

CLASSES MATERNELLES (3 à 6 ans)

7h30	9h	16h30	18h
Temps d'accueil Arrivées 7h30 - 9h	Inscription à la journée	Temps d'accueil Départs 16h30 - 18h	

CLASSES ÉLÉMENTAIRES (6 à 11 ans)

7h30	9h	17h	18h
Temps d'accueil Arrivées 7h30 - 9h	Inscription à la journée	Temps d'accueil Départs 17h - 18h	

Lieux

- Chartreuse (accueils maternels) - 4 rue de Cartale - Tél. 04 76 70 06 43
- Jean Moulin / Arnaud Beltrame* (accueils élémentaires) - La Tour sans Venin - Route de Saint-Nizier - Tél. 04 76 21 66 37

*L'accueil du matin et de l'après-midi se fait sur un site périscolaire.

De 9 h à 17 h les enfants se rendent sur le centre Jean Moulin / Arnaud Beltrame.

MULTISPORT VACANCES

Durant les vacances il est proposé une initiation à différentes disciplines sportives

7h30	9h	16h30	18h
Temps d'accueil Arrivées 7h30 - 9h	Inscription à la journée	Temps d'accueil Départs 16h30 - 18h	

Lieux

Accueil sur un site périscolaire et activités sportives sur les infrastructures de la commune.

Périodes d'inscriptions*	Ouverture centre de loisirs	Ouverture multisports
Du lundi 4 au vendredi 8 octobre 2021	Automne Du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021	
Du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre 2021	Noël Du lundi 27 décembre au vendredi 31 décembre 2021	
Du lundi 24 au vendredi 28 janvier 2022	Hiver Du lundi 14 février au vendredi 25 février 2022	Hiver Du lundi 14 février au vendredi 18 février 2022
Du lundi 28 mars au vendredi 1 ^{er} avril 2022	Printemps Du lundi 18 avril au vendredi 29 avril 2022	Printemps Du lundi 18 avril au vendredi 22 avril 2022
Du lundi 30 mai au vendredi 3 juin 2022	Été A partir du jeudi 7 juillet 2022	Été Du jeudi 7 au mercredi 20 juillet 2022

*l'accès au formulaire d'inscription n'est possible qu'à partir du premier jour des inscriptions à 8h30



PETITE ENFANCE

LA CRÈCHE FAMILIALE MILLE ET UNE PATTES

84, rue de l'Industrie (service petite enfance), Tél. 04 38 12 38 61

La crèche familiale est composée d'une équipe d'assistantes maternelles, agréées par le Conseil départemental et encadrées par une infirmière puéricultrice, et une éducatrice de jeunes enfants. Les assistantes maternelles embauchées par la ville accueillent des enfants de 2 mois ½ jusqu'à leur entrée à l'école.

Des accueils collectifs pour les enfants sont organisés au sein de la crèche, plusieurs fois par semaine. Un suivi spécifique est assuré auprès des assistantes maternelles par l'équipe de direction.

- **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

ACCUEIL COLLECTIF MULTI-ACCUEIL L'ÎLE AUX ENFANTS

83, av de la République
Tél. 04 76 96 12 87

L'île aux enfants est agréée pour 40 places, la structure accueille les enfants de 2 mois 1/2 jusqu'à leur rentrée à l'école, de manière régulière ou occasionnelle. Pour les besoins d'accueils occasionnels, il est demandé de prendre rendez-vous auprès de la directrice de la structure.

- **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ACCUEIL COLLECTIF MULTI-ACCUEIL : CRÈCHE ANNE SYLVESTRE LES FABULETTES

17 rue Georges Maeder
Tél. 04 76 70 14 97

Le multi-accueil est agréé pour 41 places, la structure accueille les enfants de 2 mois 1/2 jusqu'à leur rentrée à l'école, de manière régulière ou occasionnelle. Pour les besoins d'accueils occasionnels, il est demandé de prendre rendez-vous auprès de la directrice de la structure.

- **Horaires d'ouverture** : de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

LE RAM, RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

83, av. de la République (dans les locaux du multi accueil Ile aux enfants)
Tél. 04 38 12 38 73 - Accueil sur rendez-vous.

Le RAM est un service proposé aux assistants maternels agréés, indépendants ainsi qu'aux parents désirant employer ces derniers. Le relais est un lieu d'information, d'échanges et d'accompagnement dans les démarches liées à l'emploi d'un assistant maternel (listing, modèles de contrat, législation, etc.).

Des temps d'animation à destination des assistants maternels et des enfants accueillis sont organisés tout au long de l'année (hors vacances scolaires).

SERVICE JEUNESSE

POUR LES 11-17 ANS

Accueil des jeunes tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 17h30.

Coordonnées

Maison Sport Animation

Allée des Glycines

38170 Seyssinet-Pariset

Tél. 04 38 12 41 20

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Organisation d'activités, jeux de société, ping pong, jeux collectifs...

- Les mercredis après-midi et les vacances scolaires
- Stages, ateliers découverte, sorties en demi-journées ou en journées, bivouacs, mini camps...

Adhésion annuelle obligatoire.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Pour les élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e

- Les mardis, jeudis, et vendredis de 14h30 à 17h30.
- 1 accompagnateur pour 3 élèves maximum, 2 séances hebdomadaires par personne.
- Des stages d'accompagnement à la scolarité sont proposés pendant les vacances scolaires également.

POINT INFORMATION AU SOUTIEN DES PROJETS JEUNES

Des dispositifs sont proposés et s'adressent aux jeunes Seyssinettois de 15 à 18 ans qui s'engagent à participer à une action collective et citoyenne. Les bourses projet été, Le soutien à la formation Bafa et PSC1, les chantiers jeunes...

Adhésion annuelle obligatoire.

COLLÈGE, LYCÉE

COLLÈGE

- **Pierre Dubois**

17, avenue Général de Gaulle

Tél. 04 76 84 45 35

ce.0380072x@ac-grenoble.fr

- **Marc Sangnier**

1, rue Joseph Moutin

Tél. 04 76 21 17 32

ce.0382431l@ac-grenoble.fr

LYCÉE

- **Aristide Bergès**

10, rue Aimé Bouchayer

Tél. 04 76 26 42 42

ce.0382780r@ac-grenoble.fr

MODALITÉS PRATIQUES

INFORMATIONS FAMILLES

Horaires ouverture service

Service enfance et vie scolaire

Hôtel de ville de Seyssinet-Pariset

Place André Balme - Tél. 04 76 70 53 79

- Lundi, mardi, mercredi :
8h30-12h et 13h30-17h30
- Jeudi 8h30-12h
- Vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Fermeture du service enfance et vie scolaire du 2 août au 16 août.

Dans le dossier "document d'information et d'inscription" sur la page d'accueil, vous retrouverez l'ensemble des documents utiles aux inscriptions scolaires, périscolaires et extrascolaires ainsi que les procédures relatives à l'utilisation du portail famille.

GESTION DES PRÉSENCES ET ANNULATIONS SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

MODIFICATIONS

Pour l'ensemble des accueils périscolaires, les modifications (inscription ou désinscription) sont à signaler 48h avant au service enfance et vie scolaire (sur place, par téléphone, par courriel ou sur le portail famille - voir p.13) :

- Le vendredi avant midi pour le mardi midi
- Le vendredi avant midi pour le mercredi suivant
- Le mardi avant midi pour le jeudi midi
- Le mercredi avant midi pour le vendredi midi
- Le jeudi avant midi pour le lundi midi



PORTAIL FAMILLE

Créer votre compte et accéder aux informations de votre dossier en ligne sur ► www.ville-seyssinet-pariset.fr

En page d'accueil, cliquez sur Portail famille, cliquez sur le lien "inscrivez-vous" sur la page d'accueil du portail famille et suivez les 3 étapes d'inscription.

Le nom du responsable du dossier et le numéro de dossier sont demandés lors de l'inscription. Vous pouvez les obtenir auprès du service enfance et vie scolaire.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Facturation

La facturation du mois en cours est éditée au début du mois suivant et regroupe tous les accueils périscolaires, les accueils de loisirs (mercredis et vacances) ainsi que les transports scolaires.

Le tarif appliqué est celui correspondant au quotient familial que vous avez transmis.

Toute modification sera prise en compte à partir du mois suivant. En l'absence de quotient, le tarif maximum sera appliqué.

Paiement en ligne

Sur le portail famille, dans le dossier "Documents d'inscription et d'information", fichier : "Payer votre facture sur Internet". L'adresse du portail de règlement des factures en accès direct est la suivante :

► <https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>



Prélèvement automatique

Pour tout renseignement, merci de vous rapprocher du service enfance et vie scolaire.

Paiement de proximité

Le dispositif appelé "paiement de proximité", vous permet de payer vos factures, concernant les accueils périscolaires et extrascolaires, en espèces (jusqu'à 300 euros) et par carte bancaire auprès des buralistes affichant ce logo .



Attention : les paiements en espèces ne sont plus acceptés en trésorerie.

Vous trouverez la liste des buralistes partenaires et la procédure correspondante sur la page d'accueil du portail famille.w

Les autres modes de règlements

Les autres règlements devront être effectués directement à la Trésorerie Principale de Fontaine : 2 boulevard Paul Langevin - 38600 Fontaine :

- Chèque bancaire
- Chèques emploi service universel CESU. Uniquement pour l'accueil périscolaire matin et après-midi pour les enfants de moins de 6 ans
- Chèques vacances
- Carte bancaire

DOSSIER INSCRIPTION SCOLAIRE / DÉROGATIONS

Sont concernés :

- les enfants nés en 2019
- les enfants qui entrent au cours préparatoire ou à l'école maternelle
- les nouveaux arrivants

Deux démarches sont obligatoires

• Première démarche

Prendre contact avec le service enfance et vie scolaire pour réunir les pièces constituant le dossier administratif afin d'obtenir un certificat d'inscription indiquant l'école de secteur.

• Deuxième démarche

Prendre rendez-vous auprès du directeur ou de la directrice de l'école concernée

muni du certificat d'inscription remis par le service Enfance et vie scolaire.

A cette occasion le service vous informera des dates d'inscription auprès de l'école et des éventuels documents complémentaires demandés.

Période d'inscriptions pour la rentrée de septembre 2022

Du 10 janvier au 11 février 2022.

DEMANDE DE DÉROGATION AU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

Les demandes de dérogation au périmètre scolaire pour l'année scolaire 2022/2023 sont à adresser par courrier à M. le Maire en joignant l'imprimé de demande de dérogation (à télécharger sur le Portail famille - voir p13 - ou à remplir sur place) accompagné des justificatifs et d'un courrier.

Une réponse vous sera apportée fin mai début juin accompagnée du certificat d'inscription de l'école concernée.

La date limite de dépôt est fixée au 18 mars 2022.



DOSSIER UNIQUE INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

CONDITIONS D'ACCES

Plusieurs conditions sont à respecter

Qu'il s'agisse d'une inscription ou d'une réinscription, la remise d'un dossier complet doit être effectuée au minimum une semaine avant le premier jour d'accueil.

La présence d'un des parents ou de la personne ayant légalement l'autorité parentale est indispensable.

Toute inscription nécessite d'être à jour des règlements de toutes les factures antérieures.

Les nouveaux dossiers d'inscription aux accueils périscolaires sont disponibles en Mairie au service enfance et vie scolaire et sur le site de la ville/portail famille depuis le 10 mai 2021.

Dépôt des dossiers

Du 17 mai au jusqu'au 30 Juillet 2021

Merci de nous transmettre les documents mis à jour (assurance et quotient familial).



Service enfance et vie scolaire
Hôtel de ville de Seyssinet-Pariset
Place André Balme
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 76 70 53 79


**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

